

APPEL À CANDIDATURES ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 23 NOVEMBRE 2019

Afin d'avoir le droit de voter pour les candidat.e.s de votre choix, vous devez être membre en règle du Regroupement du conte au Québec et avoir acquitté le montant de votre adhésion.

1- Composition et rôle du conseil d'administration

Tout membre en règle du Regroupement du conte au Québec a droit de vote et peut-être élu au conseil d'administration. Le conseil d'administration est composé de 7 membres. Ces 7 postes sont :

Organisme	durée du mandat	2 ans	En élection. Administrateur sortant Nicolas Rochette
Conteur-euse	durée du mandat	2 ans	En élection. Administratrice sortante Isabelle Crépeau
Conteur-euse	durée du mandat	2 ans	
Affiliation libre	durée du mandat	2 ans	En élection. Administratrice sortante Geneviève Falaise
Affiliation libre	durée du mandat	2 ans	En élection. Administratrice sortante Chantale Lacoste
Organisme	durée du mandat	1 an	
Affiliation libre	durée du mandat	1 an	En élection. Administration sortante Stéphanie Laurin

2- Exigence et engagement

Le conseil d'administration tient habituellement six séances par année. Les séances du conseil ont généralement lieu de 18 heures à 20 heures.

Il est important de considérer que la fonction représente un investissement en temps et requiert des valeurs fortes d'engagement, d'esprit de collaboration et d'intégrité.

3- Comment soumettre sa candidature

Cinq postes seront en élection le 23 novembre 2019

D'ores et déjà certains membres sortants du conseil d'administration ont réitéré leur volonté de continuer de s'impliquer sur le conseil d'administration.

APPEL À CANDIDATURES ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 23 NOVEMBRE 2019

Pour présenter votre candidature vous devez la soumettre avant le 16 novembre 2019 à info@conte.quebec. Celle-ci doit comporter votre nom, le collège pour lequel vous postulez (organisme, conteur-euse, affiliation libre), la durée choisie et une courte description pourquoi vous voulez vous impliquer. Toutes les candidatures, avec votre texte de présentation, seront envoyées aux membres le 17 novembre 2019.